

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°121 - Février 2018

À Pessac : un urbanisme maîtrisé
pour préserver la qualité de vie

▶ Retour en images //



Le « Stade nautique rénové » a été inauguré le 20 janvier dernier en présence de Franck Raynal, de Guy Beneytou, adjoint au Maire délégué au sport et de Paul Gérard Server, fondateur d'Equalia. Depuis mai 2016, la gestion du Stade nautique en Délégation de service public est assurée par l'entreprise Equalia, celle-ci a opéré de nombreux travaux d'embellissement et d'amélioration et la création d'une salle de remise en forme.



La cérémonie des vœux du Maire et de l'équipe municipale aux Pessacais s'est déroulée le 9 janvier à la salle Bellegrave. Franck Raynal a présenté notamment les grands projets de l'année 2018. Ce moment convivial a permis de nombreux échanges entre l'équipe municipale et les habitants.



La Nuit de la lecture, manifestation nationale, s'est tenue également à Pessac à la bibliothèque Pablo Neruda dans le quartier de Saige.

Tout au long de la soirée, les Pessacais ont pu écouter des textes, des chants lus et interprétés par des habitants volontaires et souhaitant faire partager leurs textes coup de cœur. Le Maire a également participé à la soirée en partageant une histoire, *L'homme qui plantait des arbres* de Jean Giono, son livre préféré lorsqu'il était enfant.



L'exposition « 8.00 AM Quotidien » de l'association étudiante Mouvement Rhizomatique de Sciences Po Bordeaux a été inaugurée le mardi 16 janvier dans les locaux de l'IEP, en présence de François Sztark, adjoint au Maire délégué à l'enseignement supérieur, recherche et campus, et d'Yves Déloye, directeur de Sciences Po Bordeaux. Ce projet artistique a été soutenu par le dispositif municipal PEPIT'e.



La remise officielle du chèque du Téléthon s'est déroulée le 11 janvier dans la salle du conseil municipal. 15 915 € ont pu être récoltés grâce aux nombreux bénévoles au profit de l'association AFM-Téléthon.



En décembre, David Steinfeld, concepteur d'aires de jeux en bois, est venu visiter le site du Bourgailh où ses créations seront installées dans quelques mois.

Huit structures en bois, faisant référence à la faune locale sont actuellement en cours de construction. Laurent Desplat, conseiller municipal et Olivier Struxiano, chef de projet, ont accompagné le concepteur lors de sa visite.

Édito du Maire //



Construire mieux ou construire plus ? Telle est la question ou la façon dont elle pourrait être posée à l'ensemble des Pessacais et des habitants de la Métropole. En effet, le dynamisme et l'effervescence de notre agglomération et de notre commune attirent chaque année de nouveaux habitants qui ont trouvé à Pessac une ville propice au développement humain, riche d'espaces verts, bien desservie par les transports en commun et à proximité de centres d'activité économique, culturelle et universitaire.

Face à une demande de logements en forte hausse, la construction de logements neufs se poursuit sur l'ensemble de la Métropole et notre commune n'échappe pas à la règle. Cependant, un récent débat à Bordeaux Métropole a permis de comparer les derniers chiffres connus de logements neufs en 2016 : 323 logements à Pessac, 2 fois et demi moins qu'à Mérignac, ville comparable à Pessac en population, et exactement le même nombre qu'à Bègles qui compte 28 000 habitants quand nous en comptons 62 260.

En conséquence logique, notre population qui avait fortement progressé jusqu'en 2015 (+ 6% de 2010 à 2015) marque le pas : en 2017, notre population a même très légèrement baissé (275 habitants de moins). Sur la période 2016-2018, Pessac se place ainsi au 23^{ème} rang des 28 villes de la Métropole en termes de croissance démographique

« Pessac choisit la qualité du cadre de vie plutôt que le nombre de logements »

C'est le fruit d'une politique assumée de qualité du cadre de vie et de sélection stricte de la qualité des projets immobiliers proposés à Pessac. Ainsi, le nombre de permis de construire délivrés est très inférieur à l'objectif fixé par le Plan Local d'Urbanisme, car trois exigences guident notre politique municipale d'urbanisme : le maintien en espaces verts de 50 % du territoire de la commune et la protection des arbres, la construction privilégiée le long des axes de transports collectifs et en centre ville, et la défense de l'identité et du paysage de nos quartiers.

Notre modèle de ville ne se négocie pas, nous avons à cœur de le défendre au quotidien.

Franck Raynal

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef :** Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan / Claire Bouc / Laurent Brun / Yann Buanec / Elisabeth Guignaud-Le Berre // **Maquette :** scoopcommunication
Mise en page : Direction de la communication // **Photos :** Ville de Pessac / Frédéric Delouvé / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant / Nikolas Ernult / iStock / Phovoir / Licence Ville de Pessac : N°1-1063942 - N°11063943 N°1 - 1063944 - N°11063945 - N°2-1063935 - N°3-1063946 // **Dépôt légal :** janvier 2018 // **Impression :** Imprim'33

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution.

Prochaine parution : 26 février 2018.



02 RETOUR EN IMAGES

04 ACTUALITÉS

- > Les Toiles Filantes
- > Journée découverte du pôle sports de combat
- > La Légumerie



06 BLOC-NOTES

07 ZOOM SUR...

- > La bibliothèque Pablo Neruda

08 DOSSIER

- > Un urbanisme maîtrisé



10 DOSSIER

- > L'Agenda des solutions durables

12 EN ACTION(S)

- > Améliorer le quotidien des riverains de la gare
- > Rénovation urbaine de Saige



14 CÔTÉ QUARTIERS

16 AGENDA

19 RENCONTRE

- > Jacques Clémens, historien



20 COUP DE CŒUR

- > Les Restos du Cœur

22 EXPRESSION POLITIQUE

23 COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence cartes d'identité, passeports et accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 ou sur www.pessac.fr / retrait cartes d'identité et passeports de 11h à 12h).

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent de Paul Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46 Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Mairies de proximité : voir coordonnées pages 14 et 15.



Les Toiles Filantes 14^e édition : La tête dans les étoiles !

Chaque année, Les Toiles Filantes donnent rendez-vous aux jeunes spectateurs et à leur famille pour venir fêter le 7^e art dans leur cinéma. Pour cette 14^e édition, du 19 au 25 février, le festival se décline sous la thématique *La tête dans les étoiles*.



Après avoir convié près de 6 500 spectateurs à parcourir *La Merveilleuse nature* en février dernier, le festival se propose d'explorer une nouvelle thématique propice au rêve et à l'évasion : *La tête dans les étoiles*.

Avant-premières, séances spéciales en présence d'invités, films inédits en compétition, compléteront le programme de cet événement qui met à l'honneur un cinéma exigeant et varié.

Une dizaine de films ou de programmes de courts métrages sont à découvrir, parmi lesquels *Le Rêve de Galileo* ; *Jean de la Lune* ; *Nocturna la nuit magique* ; *Mune, gardien de la Lune* ; *Le Petit Prince* ; *Wall-E* (Studio Pixar) ; *E.T. l'extra-terrestre* (Steven Spielberg) ; *Mars Attacks !* (Tim Burton).

Également au programme : une compétition de films inédits, des rencontres, des ateliers ! Comme chaque année, un stand de livres jeunesse sera également présent durant le festival.

Les Toiles Filantes, du 19 au 25 février.

Retrouvez le programme complet sur www.lesetoilesfilantes.org ■

7 jours durant lesquels le jeune public est invité à découvrir une programmation d'une grande richesse. Pas moins de 20 films, assortis de très nombreuses animations pour tous : ateliers, lectures, contes, expositions, discussions, ciné goûters.

Journée découverte **du nouveau pôle sports de combat à Bellegrave**

Le samedi 17 février, la Ville et la Direction des sports proposent aux Pessacais une journée découverte du nouveau pôle sports de combat du Grand complexe sportif de Bellegrave.

Operational depuis le mois de décembre, le nouveau pôle sports de combat pourra être visité par tous les Pessacais le samedi 17 février. Tout au long de la journée, les associations sportives auront à cœur de faire découvrir les différentes disciplines des sports de combat via de nombreuses animations, démonstrations et initiations. L'objectif : faire adhérer tous les Pessacais à cette nouvelle proposition sportive !

Ils pourront participer notamment à des animations de boxe anglaise de 10h à 12h et de 14h à 16h avec le SPUC Boxe, à des initiations d'aïkido, de judo, de lutte avec le SPUC Judo-Jujitsu et de Viet Vo Dao avec l'USSAP Vovinam Viet Vo Dao. Des démonstrations et animations de gymnastique figurent également au programme.

Les terrains extérieurs seront aussi investis par les associations. L'EPBC proposera des jeux autour du basket et un concours de paniers, et le SPUC Roller des démonstrations free-style et des animations découverte.

Une belle journée donc en perspective pour tous les Pessacais souhaitant pratiquer une nouvelle activité physique ou tout simplement curieux !

Ce nouvel équipement s'inscrit dans le programme du Grand complexe sportif de Bellegrave. Les travaux devraient s'achever d'ici l'été 2018. ■

► **Plus d'infos :**
Direction des sports
05 57 93 66 83
sport.animation@mairie-pessac.fr





Local et sain : des travailleurs en situation de handicap contribuent au « bien-manger » en plein essor

Depuis septembre 2017, l'Esat Magellan dispose d'une légumerie où une dizaine d'ouvriers en situation de handicap épluchent, nettoient et emballent carottes et pommes de terre à destination des cuisines centrales. Des produits issus de productions locales qui finissent dans les assiettes des écoliers et retraités pessacais.

C'est un atelier de production pas comme les autres qui a été inauguré en novembre dernier à Pessac. Car ce sont dix travailleurs en situation de handicap qui s'affairent au sein de la légumerie de l'Esat (Etablissements et services d'aide par le travail) Magellan. Leur rôle : éplucher, nettoyer, peser et conditionner des carottes et pommes de terre. L'établissement, qui dépend de l'ADAPEI 33 (Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), disposait déjà de plusieurs unités spécialisées dans la sous-traitance industrielle, les espaces verts, la blanchisserie et la restauration. « Notre site compte 130 travailleurs. Nous accueillons des personnes touchées par un handicap mental, psychique ou de trouble du spectre de l'autisme. Notre objectif est de les former afin qu'ils puissent ensuite s'insérer sur le marché professionnel. Avec l'inauguration de la légumerie, nous nous ouvrons aux métiers de l'agroalimentaire » explique Justin Berçon, directeur de l'Esat Magellan.

Équipements spécifiques

Le nouvel atelier a été conçu pour accueillir des travailleurs en situation de handicap. Les tables sont dotées d'une manivelle pour les baisser ou les monter à hauteur des ouvriers. Les balances, en plus d'indiquer le poids, disposent d'indicateurs lumineux qui signalent quand le poids souhaité est atteint. « Tout a été ergonomiquement réfléchi afin de faciliter le travail du personnel, l'organisation de cet atelier a été conceptualisée sous l'angle de l'adaptation, de la compensation » ajoute Justin Berçon. Pour l'Esat Magellan, très attaché aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, ce projet a également vocation à favoriser les circuits courts et la démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Tous les fournisseurs sont des producteurs locaux, dont le plus éloigné est situé à 100 km. Et tous produisent des légumes certifiés bio ou issus de l'agriculture raisonnée.

Compost pour les Jardins d'Adèle

Du champ à l'assiette, il n'y a que quelques kilomètres, puisque les carottes et pommes de terre qui passent par l'Esat Magellan sont ensuite envoyées dans des cuisines centrales voisines. Les écoliers et retraités pessacais profitent notamment de cette alimentation saine et locale. Et pour aller au bout de cette démarche exemplaire, les épluchures deviennent du compost dans les jardins partagés les Jardins d'Adèle, situés à proximité.

La légumerie produit actuellement quelques centaines de kilos par jour. Mais l'atelier a été conçu pour accueillir quinze ouvriers et fournir une tonne par jour. En décembre, la cuisine centrale de Pessac a reçu 1 305 kg de légumes, un début très encourageant. D'autres légumes, mais également des fruits, seront traités sur place dans les prochains mois, l'approvisionnement nécessaire à l'élaboration des repas pessacais devrait donc s'amplifier au fur et à mesure de l'année. ■



33/600 Comedy #4

Pour la 4^e année, Pessac fait le show avec 33/600 Comedy, son festival d'humour qui met à l'honneur le stand-up et l'improvisation.

Cette année la magie sera aussi au rendez-vous pour les spectacles d'ouverture et de clôture. Le mardi 10 avril, avec Kader Bueno, demi-finaliste de l'émission télé *La France a un incroyable talent* et le vendredi 13 avril avec Zack & Stan, où la magie se marie avec l'humour pour le meilleur et pour le rire !

Rendez-vous pour ces 2 spectacles à la salle du Galet, les 50 premiers qui achèteront

leurs places au Kiosque culture & tourisme bénéficieront d'un tarif préférentiel de 10€ pour chaque spectacle.

Pour connaître la programmation complète et suivre l'actu du festival [Facebook.com/33600Comedy](https://www.facebook.com/33600Comedy)

► Plus d'infos

05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
Place de la V^e République

Le centre social La Châtaigneraie : un travail de proximité

L'association La Châtaigneraie, conformément à son projet social, a entrepris depuis plusieurs mois une démarche de porte à porte et de travail de proximité visant à se rapprocher des habitants.

Début novembre, des ateliers adultes et enfants ont permis de confectionner des cadeaux et cartes de vœux destinés à des personnes du quartier, notamment seules ou isolées. D'autres animations ont également participé aux festivités de fin d'année comme la Banda d'Ornon et les marionnettes géantes venues animer les sorties des écoles Saint-Exupéry et Georges Leygues.

Pour la soirée de la Saint-Sylvestre, un service de transport a été mis en place dans le but d'inciter les personnes isolées ou seules à se rendre au réveillon solidaire.

Bien entendu, ce travail de proximité se poursuit en 2018 et chaque habitant est le bienvenu.

► Plus d'infos

Centre social La Châtaigneraie
44 avenue de La Châtaigneraie
05 57 02 23 23
cschataigneraie.direction@wanadoo.fr

Carnaval de Pessac, c'est le 10 mars !

Cette année c'est la *Tête dans les étoiles* que les Pessacais sont invités à participer au cortège, rendez-vous à la tombée de la nuit à 18h30 au parc Pompidou. Vous pouvez apporter des objets lumineux pour ajouter de la féerie au défilé.. ■

en bref

Vacances scolaires

Les réservations dans les centres de loisirs pour les vacances de printemps s'effectuent à partir du 26 février 2018.

Renseignements

Service Accueil unique
05 57 93 68 00 / accueil-unique@mairie-pessac.fr

Atelier énergie : trucs et astuces pour réduire ses factures d'énergie au quotidien

Le prochain atelier, organisé par le Pôle solidarité EDF et le CCAS de la Ville de Pessac, se tient jeudi 8 février de 14h à 16h à l'épicerie solidaire EPI'SOL (8 place Germaine Tillion). Un kit « maîtrise de l'énergie » sera remis aux participants à l'issue de la séance. Atelier gratuit sur inscription.

Renseignements

05 57 93 67 67 / valerie.camps@mairie-pessac.fr



Devenez bénévole pour le marathon de Bordeaux

Le marathon de Bordeaux Métropole se déroule cette année samedi 24 mars et près de 20 000 coureurs sont attendus ! Pessac est de nouveau traversée par le parcours dans la soirée avec de nombreuses animations.

Si vous voulez vivre de l'intérieur cette aventure, devenez volontaire et participez sur le terrain à l'organisation de l'événement.

Pour s'inscrire, remplissez le formulaire sur le site www.marathondebordeauxmetropole.com

► Zoom sur un service municipal //



Une bibliothèque de proximité, au service des habitants

Il est un endroit où petits et grands aiment à se retrouver : la bibliothèque Pablo Neruda, située à Saïge, dont Isabelle, Fabienne, Sabah et Anita font battre le cœur avec passion.

Il est bien loin le temps où le silence régnait en maître dans les bibliothèques et où seuls les chuchotements étaient autorisés. Les bibliothèques sont devenues de véritables lieux de vie, où petits et grands convergent tout au long de la journée. La bibliothèque Pablo Neruda, située au cœur du quartier de Saïge, en est un bel exemple. Rénovée en 2015, elle offre aux habitants un espace ouvert, lumineux, coloré et cosy où l'on peut passer du temps confortablement installé pour lire, faire une recherche sur l'un des quatre ordinateurs connectés, participer à l'une des nombreuses animations proposées ou échanger avec l'une des quatre bibliothécaires présentes.

« 20 % de la population du quartier est inscrite à la bibliothèque pour pouvoir emprunter l'un des 10 000 documents à disposition. Mais la fréquentation est bien plus importante. Beaucoup d'habitants ne sont pas inscrits mais viennent simplement passer un bon moment » explique Isabelle Jantorre, responsable de la bibliothèque. Il faut dire que l'équipe propose un programme riche et varié, qui permet à chacun de s'y retrouver. « Nous fonctionnons en binôme : Sabah et Anita s'occupent de la petite enfance, Fabienne et moi des scolaires, des ados et des adultes ».

Petite enfance et accompagnement à la parentalité

Une fois par mois, le samedi matin, la bibliothèque accueille les 0-3 ans pour des comptines musicales. Régulièrement, Sabah et Anita interviennent dans les crèches et haltes garderies du quartier, à la PMI (Protection maternelle et infantile), au centre social et à l'ASTI (Association de solidarité avec tous les immigrés), où elles assurent des lectures et comptines pour les tout-petits. L'accompagnement à la parentalité est un axe fort de la bibliothèque. Un rayon, composé d'un riche fonds documentaire, lui est entièrement dédié et un café des bébés animé par une spécialiste du sujet est organisé deux jeudis par mois.

Des actions qui essaient

De leur côté, Isabelle et Fabienne accueillent les écoles du quartier, se rendent une fois par mois à la résidence pour personnes âgées où elles animent des jeux de lettres et des quiz musicaux, assurent des ateliers à la demande pour le groupe d'alphabétisation du centre social, etc. Anita et Fabienne animent une fois par mois des clubs de lecture pour les 8-14 ans et les adultes, au cours desquels chacun est libre de présenter un livre qu'il

a aimé. Membre du réseau de lutte contre les discriminations mis en place par la Ville, la bibliothèque travaille en lien étroit avec les écoles et accueils périscolaires autour de diverses thématiques telles que l'égalité filles-garçons. « Il est très motivant de voir que les actions que nous initions sont soutenues et reprises par les écoles, accueils périscolaires, partenaires et associations du quartier ».

Une équipe de passionnées

Chacune des quatre bibliothécaires est animée d'une flamme communicative ! Outre la diversité de leur métier, ce sont la proximité, le partage, les rapports privilégiés avec les habitants qui les portent.

« Même si les tâches autour des collections sont conséquentes dans une bibliothèque, chacune de nous est là avant tout pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants. Ils sont notre priorité ».

La bibliothèque Pablo Neruda s'inscrit, avec la médiathèque Jacques Ellul, dans le réseau de lecture publique de la Ville. ■

► Plus d'infos :

05 57 93 67 20

biblio.pabloneruda@mairie-pessac.fr

À Pessac : un urbanisme maîtrisé pour préserver la qualité de vie

Face au défi de l'attractivité métropolitaine, la municipalité fait le choix de garder la maîtrise de son développement urbain. Parmi les actions mises en œuvre : un PLU qui renforce les protections paysagères, une commission des avant-projets qui valide les programmes immobiliers, une concertation avec syndicats de quartier et riverains...



L'agglomération bordelaise a le vent en poupe. Les palmarès établis par la presse comme les études réalisées par les instituts de sondage sont unanimes : notre métropole est en tête de tous les classements. Les chiffres corroborent cet engouement : la démographie a progressé de 8% entre 2009 et 2014, pour atteindre 760 000 habitants fin 2014. L'arrivée récente de la LGV n'a fait que renforcer cette attractivité dont profitent les 28 communes de la métropole. À Pessac, en 2017, on enregistre une stabilité démographique.

Pessac, troisième commune par son nombre d'habitants, et désormais située à 2h10 de Paris via le TER et le TGV, bénéficie également de cet élan. Faut-il s'en plaindre ? Pour Franck Raynal et son équipe, cette attractivité est une chance, tant pour l'économie de la ville que pour son environnement urbain. « Nous avons constaté que les demandes de logements n'ont jamais été aussi nombreuses » explique Gilles Capot, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, à l'habitat et au cadre de vie. « Nous ne sommes pas effrayés par cette attractivité. Pour autant, il n'est pas question de laisser ce développement hors de contrôle. Nous avons comme objectif de garder la maîtrise de notre développement urbain, un équilibre et une qualité de vie » ajoute-t-il.

Conserver un centre-ville dynamique

Pour garder la maîtrise de son développement urbain, la municipalité a d'abord œuvré à la révision de son PLU (Plan local d'urbanisme), voté en 2017. Pessac a été la seule commune de la métropole à associer à l'élaboration de son PLU les comités et syndicats de quartiers. « Notre idée globale a été de travailler sur la ville jardin et de respecter la trame végétale de la commune » déclare Gilles Capot. Le PLU a considérablement renforcé les protections paysagères avec comme objectif la conservation des espaces verts à hauteur de 50% du territoire. En contrepartie, une densité maîtrisée des programmes de construction est autorisée seulement sur les couloirs de transports collectifs ainsi qu'au centre-ville. Ceci ne représente environ qu'un dixième de la superficie de la ville et une zone géographique bien localisée. « Les constructions autorisées au centre-ville, qui incluent 35% de logements sociaux, doivent permettre de dynamiser le commerce local et favoriser le parcours résidentiel » précise Gilles Capot. Autre objectif fixé par la municipalité : maintenir un équilibre entre la croissance de la population et l'offre d'équipements publics. Un objectif qui tient non seulement compte de l'attractivité de la métropole, mais aussi d'une spécificité : un renouvellement important de population et l'installation de nombreuses familles. « Franck Raynal a anticipé le développement urbain avec un programme d'investissements important. Les écoles et équipements sportifs et culturels sont agrandis ou rénovés pour répondre aux besoins des Pessacais » explique l'élue en charge de l'urbanisme.

Concertation et qualité de vie

Enfin, l'équipe municipale s'est fixé comme objectif de maintenir une bonne qualité de vie. L'urbanisme pessacais est riche d'une grande diversité avec la Cité Frugès, des maisons de vigneron, des châteaux viticoles, la Cité des Castor... L'enjeu est de préserver ce patrimoine tout en inventant l'habitat du XXI^e siècle. Depuis

2017, une commission des avant-projets statue sur tous les programmes immobiliers de dix logements et plus, avec comme objectif l'insertion et la recherche de qualité. Cette commission est composée du Maire, des adjoints concernés, des services de Bordeaux Métropole et de la fédération des syndicats de quartier. Elle s'appuie sur l'expertise d'un architecte conseil pour la commune de Pessac, ce qui constitue une grande nouveauté par rapport à ce qui se faisait jusque-là.

Ainsi, sur 35 projets d'habitat présentés en 2017, seulement 7 ont été retenus, marquant ainsi l'exigence de la commission d'avant-projets tant sur la qualité architecturale que sur la qualité de l'habitat pour les futurs Pessacais. « Notre but est de tirer vers le haut les projets mais aussi d'éviter la banalisation de l'architecture. Nos discussions avec les promoteurs doivent permettre d'aboutir à ce que l'on appelle un urbanisme négocié » indique Gilles Capot. Par ailleurs, des concertations ouvertes à tous les riverains sont organisées avant chaque dépôt de permis de construire.

Respect de l'environnement

Au total, 462 logements ont été autorisés en 2017 à Pessac, dont une centaine concerne des maisons individuelles. Les autorisations de logements connaissent donc un net ralentissement et sont beaucoup moins nombreuses que ce que prévoyait le Plan local de l'habitat (annexé au PLU) avec 650 permis de construire. « Et nous allons rester sous cette moyenne prévue par le PLH. J'ajoute que les contraintes environnementales que connaît la planète nous amènent à réfléchir pour l'avenir à un nouveau mode d'habitat plus respectueux de l'environnement, économe en matière d'espace et grandement ouvert aux énergies renouvelables. Voici la direction dans laquelle l'équipe municipale va travailler pour les 3 ans à venir » prévient Gilles Capot. ■

►
En chiffres

7 projets immobiliers sur 35 acceptés par la commission des avant-projets

462 logements autorisés en 2017 contre 650 permis de construire prévus par le Plan local de l'habitat

Pessac classée au **23^e** rang des 28 communes de la métropole en terme de progression de population

10% du territoire communal concerné par la politique de densification (centre-ville et axes de transports collectifs)

50% du territoire communal concerné par des protections paysagères au lieu de 24% sur l'ancien PLU

Agenda des solutions durables : soyons tous acteurs !

Pessac s'est lancée en 2016 dans la définition de sa nouvelle politique de développement durable avec l'élaboration d'un nouveau programme d'actions baptisé « Agenda des solutions durables », voté en Conseil municipal en décembre dernier. Son objectif : répondre aux enjeux actuels du territoire, inciter la participation des Pessacais et leur proposer des solutions concrètes pour une Ville neutre en carbone d'ici 2050.



0 %

de produits phytosanitaires
sur le territoire



40 %

de l'énergie municipale consommée
d'origine renouvelable



100 %

des parcs et squares labellisés
« ÉCOJARDIN »



100 %

des déchets issus de la restauration
municipale collectés et valorisés

Quelques
exemples
des grands
objectifs à
2030

Pour cela, la Ville a réalisé un diagnostic, puis défini une stratégie dénommée « PESSAC 2030 » autour de 9 priorités :

1. Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais
2. Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins
3. Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux et alternatifs
4. Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergies renouvelables
5. Maintenir et développer la trame verte et bleue
6. Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité
7. Réduire et valoriser les déchets
8. Éduquer et sensibiliser au développement durable
9. Faire de la municipalité un exemple

32 actions phares

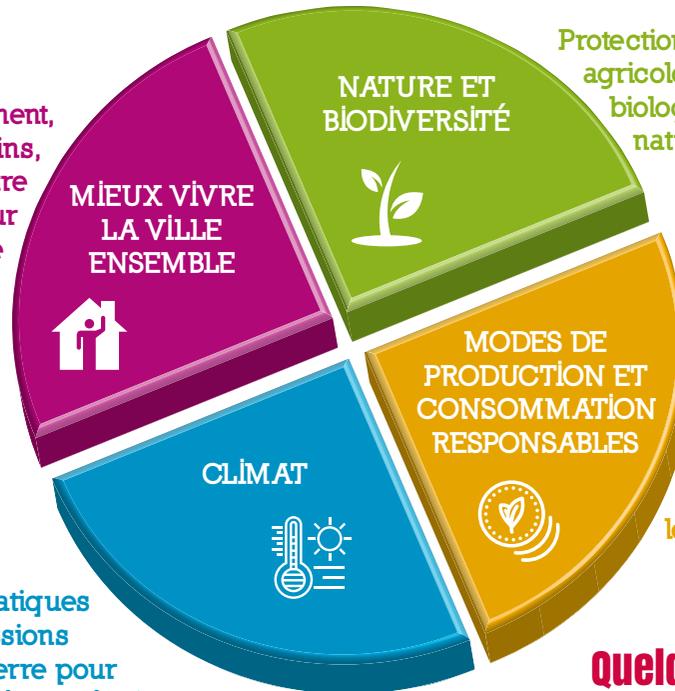
Le processus d'élaboration déployé a permis le partage et la co-construction avec les acteurs du territoire et une articulation étroite avec la politique de développement durable de Bordeaux Métropole. Habitants et partenaires ont largement participé aux différents groupes de travail proposés. C'est à partir de ce travail de concertation qu'un plan contenant

32 actions phares autour des 9 priorités a été voté en Conseil municipal

le 11 décembre 2017. Portées par les services de la Ville et de Bordeaux Métropole, par leurs partenaires institutionnels, mais aussi par la société civile dans sa diversité, les actions ont été choisies pour leur caractère innovant et opérationnel. Certaines produiront des effets à court terme, d'autres à moyen ou plus long terme. Parmi les nombreuses idées proposées par les citoyens, certaines ont pu être intégrées dans le plan. D'autres nécessitaient un petit coup de pouce technique ou financier pour faciliter le passage à l'acte. C'est pourquoi la Ville a lancé, en partenariat avec le Conseil économique social et environnemental de Pessac (CESEL), un appel à projets « Pessac durable pour la transition écologique » visant à apporter un soutien financier et/ou technique à la réalisation d'actions ou de projets portés par des citoyens, des groupes d'habitants, des associations ou des entreprises. Enfin, afin d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie et pour valoriser les initiatives déjà engagées par divers associations, entreprises et organismes agissant sur le territoire pessacais, la Ville va adopter, d'ici la fin du 1^{er} semestre une Charte d'engagement, « Pessac durable » : en la signant, chaque partenaire témoignera de son soutien et de son engagement en se fixant des objectifs précis et en définissant des actions pour les atteindre. ■

LA VILLE A IDENTIFIÉ 4 GRANDES FAMILLES AUTOUR DESQUELLES ELLE SOUHAITE DÉCLINER SON PRINCIPE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations et le bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.



Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la diversité biologique, protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.

Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, moins prédatrice en termes de ressources et préservant les milieux naturels.

Lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

quelques actions phares...

- **En cours** / développer un parc de véhicules municipaux « propres ». Désormais, tout nouveau véhicule léger acheté est électrique.
- **À mettre en œuvre** / lutter contre la précarité énergétique des ménages. En 2018, identifier et accompagner 17 ménages pessacais : informations et conseils adaptés et spécifiques, visites à domicile, suivis personnalisés.
- **En cours** / développer le réseau cyclable. 94 km de voies apaisées en 2017, 18 km supplémentaires d'ici 2030.
- **À mettre en œuvre** / développer les actions de communication et de sensibilisation afin d'encourager la pratique du vélo : ouverture d'une « Maison du vélo » en 2018.
- **En cours** / végétaliser les quartiers : adoption en décembre 2017 du dispositif « Trottoirs vivants » délivrant aux riverains le droit de végétaliser leurs trottoirs.
- **À mettre en œuvre** / préserver et développer la biodiversité : mise en place de zones de quiétude, de nichoirs et d'hôtels à insectes, soutien à la mise en place de ruches.
- **En cours** / recycler les déchets issus de la restauration scolaire afin de les valoriser : expérimentation sur 2 sites en 2017, élargissement progressif à toutes les écoles.
- **À mettre en œuvre** / Tendre vers des manifestations municipales et associatives écoresponsables : établir un cahier des charges.

1 question à

Jérémie Landreau

Adjoint au maire chargé de l'environnement, du développement durable et de la participation

Est-il encore possible d'inverser la tendance du changement climatique ?

Ce que nous savons, c'est qu'il est possible d'en limiter les effets. À Pessac, nous nous mobilisons quotidiennement pour que le concept de développement durable ne soit pas une notion théorique et abstraite mais se transforme en un processus opérationnel et réalisable. D'où la mise en œuvre d'un plan d'actions concret, qui implique la municipalité. Celle-ci se doit d'être exemplaire, mais l'ampleur des transformations nécessaires suppose l'implication de tous, partenaires et citoyens, sans exception. C'est tous ensemble que nous pourrions engager un changement profond, car chacun de nos gestes compte, et envisager un avenir durable pour nos enfants. La transition écologique est désormais une priorité non négociable qui nécessite de la pédagogie, afin que chacun prenne conscience des enjeux et des défis qu'elle sous-tend et prenne les engagements nécessaires pour les relever.





Une réunion de médiation pour améliorer le quotidien des riverains de la gare

Les riverains de la gare de Pessac subissent de nombreuses nuisances depuis le lancement de la ligne de TER Macau-Pessac. Une réunion de médiation organisée par la Mairie permet d'entrevoir les premières solutions.

Bruit, mauvaises odeurs, vibrations, pollution... Les nuisances que subissent les riverains de la gare de Pessac s'accumulent. En cause : le lancement de la ligne de TER Macau-Pessac, créée en partie pour désenclaver le Médoc, et qui occasionne l'arrêt de plusieurs trains chaque jour. Or, ces arrêts durent en moyenne 45 minutes et se font régulièrement avec des trains thermiques qui gardent leur moteur allumé, engendrant ainsi une forte pollution due aux fumées dégagées par les moteurs diesel. Si on y ajoute les coups de klaxon intempestifs et les travaux de nuits, on comprendra que pour les habitants du cours Lamartine et des environs, la coupe est pleine.

La Mairie de Pessac a donc entrepris d'organiser une réunion de médiation, le 20 décembre, en conviant les différentes parties prenantes : la SNCF, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (autorité organisatrice des transports) et les riverains. En ouverture de cette réunion, Franck Raynal, maire de Pessac, a tenu à rappeler que la municipalité n'est pas directement concernée par ce dossier : « *Nous nous contentons de mettre en relation les différents acteurs pour aider à trouver une solution* ».

Incompréhension des riverains

Les habitants décrivent un quotidien infernal. « *Tous les jours, même le week-end, nous entendons le bruit des trains à l'arrêt. J'ai contacté la SNCF mais je suis sans réponse !* » se plaint une riveraine. Une situation qui n'empêche pas un voisin de garder son sens de l'humour : « *Je vais vendre mon réveil matin grâce à la SNCF et à la Région, car je suis désormais levé*

tous les jours à 7h15 par le bruit du premier train ». Les habitants font part de leur colère et surtout de leur incompréhension : pourquoi ne pas faire rouler des trains électriques ? Et pourquoi ne pas couper les moteurs quand les trains thermiques stationnent en gare ?

Les réponses, attendues depuis plusieurs mois, sont enfin délivrées par les trois représentants de la SNCF : « *Nous tenons tout d'abord à présenter nos excuses. La liaison Macau-Pessac emprunte une ligne dont la caténaire présente des points de fragilité. Par ailleurs, quand il fait froid ou chaud, nous sommes dans l'obligation de passer en mode thermique. La situation devrait s'améliorer d'ici quelques mois suite à des travaux prévus en gare d'Arlac. Pour les moteurs non coupés, une note de service a été adressée aux conducteurs* ». En ce qui concerne les klaxons, une solution semble plus compliquée à trouver...

Train fantôme ?

L'association Trans'Cube propose une solution plus radicale : l'abandon de la desserte. « *Nous avons compté trois voyageurs en moyenne dans chaque train !* ». Un chiffre qui interpelle Franck Raynal : « *Nous ne ferons pas l'économie d'un débat de fond sur la nécessité de cette ligne. Le sujet du fonctionnement et du financement demeure essentiel* ». Patrick Guillemoteau, élu au Conseil régional, se dit « *d'accord pour organiser un rendez-vous avec la Région sur l'opportunité de cette ligne* ». Une nouvelle réunion en février devrait également être organisée par la Mairie pour faire le point sur les avancées promises par la SNCF. ■



Rénovation urbaine de Saige : la concertation se poursuit

Après les phases de diagnostic et d'élaboration de scénarii ayant fait l'objet d'une étroite concertation avec habitants et partenaires, l'étude portée par la Ville et Domofrance, avec le soutien de Bordeaux Métropole, l'État, la Région et la Caisse des Dépôts, autour de la rénovation urbaine de Saige, entrera dans sa 3^e phase au printemps.

L initiée fin 2016, afin d'engager une réflexion globale et partenariale sur l'évolution urbaine du quartier de Saige, l'étude menée aurait dû être bouclée en une année. « *C'était sans compter l'ultra-complexité du projet dans ce quartier, qui implique à la fois des questions de bâti, de mixité sociale et fonctionnelle et d'intégration dans le reste de la ville* » explique Marie-Pierre Gaïffas, directrice générale adjointe des services. Après une phase de diagnostic des problématiques du quartier bouclée dans les temps, la phase d'élaboration des scénarii permettant d'apporter des solutions a pris plus de temps. « *Tout d'abord, la Ville a tenu à chiffrer les solutions envisagées, afin d'évaluer précisément la part financière devant être portée par les partenaires. De plus, elle a souhaité prendre le temps de la concertation avec les habitants et les partenaires* » ajoute Najji Yahmdi, adjoint au Maire, délégué au développement social et urbain.

Côté habitants, une place importante a été donnée au Conseil citoyen de Saige qui est associé à toutes les décisions depuis le début et participe aux comités de pilotage. Dès la phase de diagnostic, la concertation s'est matérialisée par la tenue de plusieurs ateliers : quatre avec les habitants autour des questions de l'habitat, du cadre de vie, de l'intégration du quartier dans la Ville, des services, commerces et équipements ; deux

avec les partenaires sur les thèmes du développement économique et commercial et de l'habitat. Ces six ateliers ont permis d'alimenter et d'éclairer le diagnostic qui a fait l'objet d'une réunion publique de restitution à laquelle 120 personnes ont participé. Deux ateliers de travail visant à proposer des solutions afin de construire des scénarii ont ensuite mobilisé les habitants sur la question des espaces publics et des liaisons puis sur celle de la qualité de l'habitat et des services, tandis que quatre autres ont rassemblé les partenaires autour de l'innovation et du développement économique et de l'habitat.

Une réunion publique de restitution des scénarii envisagés aura lieu en avril, avant de passer à la 3^e phase visant à élaborer un programme d'actions. « *À ce niveau, l'enjeu principal sera de décider du phasage, c'est pourquoi nous organiserons de nouveaux ateliers avec les habitants afin qu'ils nous indiquent quelles actions sont prioritaires pour eux* » précise Franck Raynal. ■

► **Plus d'infos :**
05 57 93 66 70
mous@mairie-pessac.fr

Côté quartier



Secteur

4

Pessac nature

3M-Bourgailh, Cap de Bos,
Magonty et Toctoucau

➤ Contact

Votre adjointe de secteur :
Aurélie DI CAMILLO

06 23 20 77 72
aurelie.dicamillo@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 4
1 ter, rue de Romainville
05 56 36 70 34



9 Allée de Saintonge

Dans le cadre de la rénovation de la rue de Saintonge, des travaux d'assainissement et de voirie s'effectuent. ■

Mission Service civique association Écosite du Bourgailh

L'association Écosite du Bourgailh recherche un Service civique pour 8 mois, à compter du 1^{er} mars, sur des missions de sensibilisation et d'animation sur le thème de l'environnement. Pour plus d'informations, rdv sur www.bourgailh-pessac.fr. Pour candidater, il faut se rendre sur le site Internet www.service-civique.gouv.fr ■

Conférence de secteurs

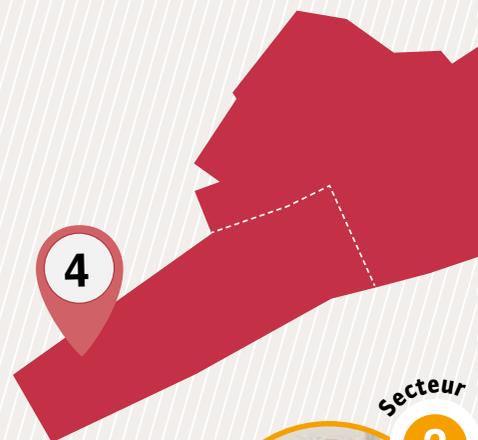
Venez participer et rencontrer vos élus lors de cette réunion publique, qui a pour objectif de rendre compte à mi-parcours de l'action municipale.

Mardi 6 février à 19h à la Maison municipale de Monbalon, 2 bis, rue des Anciens de l'AFN. ■

Bike park opérationnel au Bourgailh !



Depuis le début de l'année, les Pessacais s'approprient le bike park, nouvel équipement dans le cadre des aménagements de la forêt du Bourgailh. 2 boucles de VTT offrent ainsi 2 parcours, l'un pour les amateurs et l'autre pour les plus aguerris. Les autres aménagements de la forêt se poursuivent et devraient s'achever d'ici l'été 2018. ■



4

Secteur

3



Atelier Vacances à la médiathèque Jacques Ellul

Venez participer à cet atelier autour de la réalité augmentée avec une chasse au trésor d'objets virtuels ! Cette animation s'adresse aux jeunes, à partir de 12 ans, et se déroule du mardi 20 au vendredi 23 février de 16h à 18h. Gratuit et sur réservation. ■

➤ Renseignements

Médiathèque Jacques Ellul - Espace Infomedi@
21, rue de Camponac
05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr

Save the date !

Le Bal de Pessac se déroule cette année le **samedi 3 mars** à la **salle Bellegrave**. L'après-midi, les danses de salon sont à l'honneur ! L'animation est assurée par l'orchestre *Bleue Melody*. Le bal se poursuit avec une soirée dansante et festive avec le groupe *Let's dance*. Soirée payante : 10 euros. ■

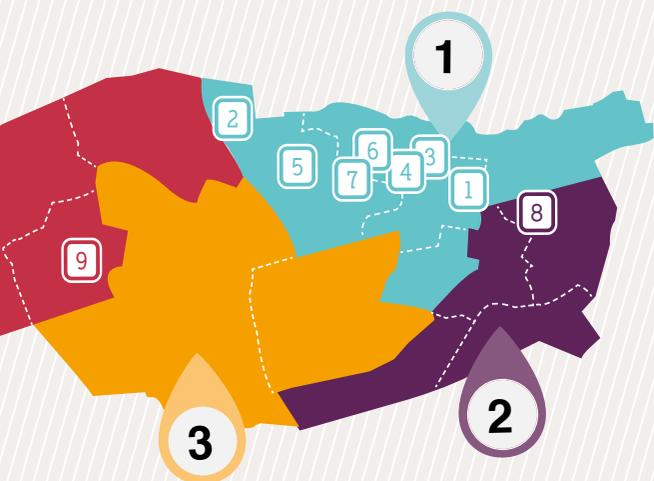
➤ Renseignements

Direction de la vie associative et des événements
05 57 93 65 24

Conférence de secteurs

Jeu **di 8 février** à 19h au cinéma Jean Eustache, Espace Jacques Ellul (3^e étage), place de la V^e République. ■

rtiers



Pessac santé

Arago-La Châtaigneraie

France Alouette, CCLAPS et Haut-Lévêque

➤ Contact

Votre adjointe de secteur :

Fatiha BOZDAG

06 23 20 79 00

fatiha.bouakkaoui@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 3

Château de Cazalet, avenue de Beutre

05 57 93 63 75

Conférence de secteurs

Jeu **di 1^{er} février** à 19h à la salle de l'Orangerie au parc Cazalet, 30, avenue Pierre Castaing. ■

Week-end solidaire

Afin de soutenir une jeune Pessacaise qui participe au Raid des Amazones, au Cambodge en mars prochain, et qui représente la Ligue Française contre la sclérose en plaques, participez à un week-end festif ! Au programme : samedi 10 février, de 15h à 17h, exposition de véhicules anciens, en partenariat avec AUTO-RETRO 33, avec possibilité de faire des baptêmes, rendez-vous sur le parking situé rue Félix Faure ; dimanche 11 février, concert avec le groupe *La clé des Chants*, à la salle de l'Orangerie, suivi d'un pot de l'amitié. ■

► Côté quartiers //

secteur

1

Pessac cœur de vignes

Verthamon Haut-Brion,
Les Échoppes-Le Vallon,
Casino, Bourg, Noès,
Sardine et Le Monteil



➤ Contact

Votre adjoint de secteur :

Stéphane MARI

06 23 20 78 96

stephane.mari@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 1

11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09

Fermeture du parking Bellegrave

Le nouveau parking Bellegrave à côté de l'école maternelle sera fermé pendant les vacances scolaires du 12 au 23 février, afin de pouvoir réaliser en toute sécurité les travaux de plantation. ■



Avenue Laugaa

Des travaux sont en cours afin de préparer la pose de toilettes publiques. ■



Rue Jacques Cartier

Poursuite des travaux de remise en état de la rue avec traitement des accès particuliers et reprise de bordures endommagées. ■



Place PMR au 201 avenue Nancel Pénard

Création d'une place de stationnement pour des personnes à mobilité réduite (PMR). ■



Avenue Nancel Pénard

Poursuite des travaux entre l'avenue Paul Montagne et la rue du Plateau de Noès pour sécuriser les cheminements piétons et réorganiser le stationnement. ■



Rue Siegfried

Poursuite des travaux afin d'organiser le stationnement et sécuriser les cheminements. ■



Rue Maurice Ravel

Poursuite des travaux afin de sécuriser les cheminements piétons. ■



Rue Calixte Camelle

Poursuite des travaux d'assainissement. ■

secteur

2

Pessac campus

Brivazac-Candau,

La Paillère-Compostelle,

Chiquet-Fontaudin et Saige



➤ Contact

Votre adjoint de secteur :

Benoît GRANGE

06 23 20 78 97

benoit.grange@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 2

4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37

Étudiants et lycéens, bourse et logement : c'est maintenant !

Jusqu'au 31 mai, les étudiants et lycéens, qui passent leur bac cette année, peuvent remplir leur dossier social étudiant (DSE). Ce dernier permet d'effectuer une demande de bourse et de logement. Pour remplir ce dossier, il suffit de s'inscrire sur le site messervices.etudiant.gouv.fr. Pour obtenir plus d'infos, les étudiants peuvent également se rendre sur le site du CROUS Bordeaux-Aquitaine : www.crous-bordeaux.fr. ■

Travaux COSEC de Saige

Le COSEC de Saige est fermé jusqu'au 25 février inclus. ■



Ateliers jeux intergénérationnels à la bibliothèque Pablo Neruda

Samedi 17 février, de 14h30 à 16h30, venez découvrir des jeux

collaboratifs, participatifs mais aussi des jeux de bluff, de lettres ou d'aventure. Des tout-petits aux seniors, venez partager un après-midi de rire, de réflexion et d'amusement, en partenariat avec l'association étudiante AFEV. Gratuit sans réservation. ■

➤ Renseignements

Bibliothèque Pablo Neruda

16 bis, allée des Mimosas

05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr



Rue du Bas Brion

Des travaux s'effectuent afin de sécuriser le cheminement piéton sous le pont de la voie ferrée. ■



agenda

FÉVRIER 2018

Jusqu'au mardi 6 février

■ Les Tout Petits Amoureux du Ciné ! *

Projection : «Dans la forêt enchantée de Oukybouky»

Dès 4 ans

par le Cinéma Jean Eustache

Cinéma Jean Eustache (Place de la V^e République)

Contact : 05 56 46 00 96 / www.webeustache.com

Jusqu'au dimanche 4 mars

■ Art contemporain : Exposition

Présentation des acquisitions 2017 des arts au mur

Artothèque de Pessac

par la Ville de Pessac

Maison Frugès - Le Corbusier

(4, rue Le Corbusier)

Contact : 05 57 93 65 40

kiosque@mairie-pessac.fr

Lundi 5 février

■ Conseil Municipal

par la Ville de Pessac

Hôtel de Ville - Salle du Conseil

(place de la V^e République)

Contact : 05 57 93 63 87

18h

Mardi 6 février

■ Conférence de secteurs : secteur 4

Réunion publique pour rendre compte à mi-parcours de l'action municipale.

Participer et rencontrer les élus.

par la Ville de Pessac

Maison municipale de Monbalon

(2 bis, rue des Anciens de l'AFN)

Contact : 05 57 93 63 34

alexandra.rodrigues@mairie-pessac.fr

19h

Mercredi 7 février

■ Théâtre de matières :

Wax, comment sortir du moule *

par le TJP Centre dramatique national d'Alsace

Strasbourg

par la Ville de Pessac

Centre Simone Signoret

(Chemin de Cassiot - Canéjan)

Contact : 05 57 93 65 40

kiosque@mairie-pessac.fr

à 15h et 17h

Mercredi 7 et jeudi 8 février

■ Bric à brac

Dépôt : 6/02 de 9h30 à 18h

Vente : 7/02 - de 9h30 à 19h30 et 8/02 de 9h30 à 15h

Reprise in vendus : 9/02 de 9h30 à 12h30

par l'Association familiale de Pessac

Salle Bellegrave

(30, avenue du Colonel Jacqui)

Contact : afp33600@gmail.com

<http://association-familiale-pessac.over-blog.com>

■ Tremplin musical étudiant :

Musique de R.U. - Sélections régionales

Phase régionale : Concerts de sélection en live

(3 groupes par soir)

par le CROUS Bordeaux - Service culturel

Le Cap'U (15, rue Jules Guesde - 33800 Bordeaux)

Contact : 05 56 80 78 28 / 06 21 12 45 91

service.culturel@crous-bordeaux.fr

19h



**Du mercredi 7
au dimanche 25 février**

Les Tout Petits Amoureux du Ciné ! *

Projection : «Le rêve de Galileo»

Dès 4 ans

par le Cinéma Jean Eustache

Cinéma Jean Eustache

(Place de la V^e République)

Contact : 05 56 46 00 96

www.webeustache.com

**Du mercredi 7 février
au mardi 6 mars**

Les Tout Petits Amoureux du Ciné ! *

Projection : «Rita et Crocodile»

Dès 3 ans

par le Cinéma Jean Eustache

Cinéma Jean Eustache

(Place de la V^e République)

Contact : 05 56 46 00 96

www.webeustache.com

Jeudi 8 février

Lecture : Le café des bébés

Rencontre parents bébés autour des questions

de la parentalité et des relations livre / bébé

Intervenante : Axelle Herrenscheidt

par la Ville de Pessac

Bibliothèque Pablo Neruda

(16 bis, allée des Mimosas)

Contact : 05 57 93 67 20

de 10h à 12h

Sur réservation

**Atelier énergie : Trucs et astuces
pour réduire ses factures d'énergie
au quotidien ?**

Animé par un chargé de mission EDF

Remise d'un kit maîtrise de l'énergie

par Le Pôle solidarité EDF et le CCAS de la Ville

de Pessac

Epicierie solidaire EPISOL

(8, place Germaine Tillion)

Contact : 05 57 93 67 67

de 14h à 16h

Gratuit / Sur inscription (limité à 15 personnes)

Conférence de secteurs : secteur 1

Réunion publique pour rendre compte à mi-parcours

de l'action municipale.

Participer et rencontrer les élus.

par la Ville de Pessac

Cinéma Jean Eustache - Espace Jacques Ellul

3^e étage (Place de la V^e République)

Contact : 05 57 93 63 34

alexandra.rodriques@mairie-pessac.fr

19h

Vendredi 9 et samedi 10 février

Cirque : Projet.pdf

(portés de femmes) *

par l'Association Cartons production

par la Ville de Pessac

Esplanade des Terres Neuves - Bègles

Contact : 05 57 93 65 40

kiosque@mairie-pessac.fr

20h30

Samedi 10 février

À libre ouvert

Tout public

Rencontre autour des logiciels libres

par la Ville de Pessac

Médiathèque Jacques Ellul - Espace Infomedi@

(21, rue de Camponac)

Contact : 05 57 93 65 40

kiosque@mairie-pessac.fr

de 10h à 13h

Lisons ensemble

De 6 mois à 3 ans

Ecouter et lire des albums avec vos bébés

par la Ville de Pessac

Médiathèque Jacques Ellul

Salle des histoires de l'Espace Jeunes

(21, rue de Camponac)

Contact : 05 57 93 65 40

kiosque@mairie-pessac.fr

10h30

Gratuit / sur réservation

Concert du mois : Alê Kali

Alê Kali est originaire de Salvador de Bahia, à travers

son Bal moderne brésilien, elle propose un voyage

vibrant et chaleureux à la découverte de l'univers

musical brésilien qui brille par sa variété. L'énergie et

la voix d'Alê Kali vous mettront en connexion directe

avec la chaleur du Brésil et les diverses couleurs de

son esprit métisse.

par la Ville de Pessac

Médiathèque Jacques Ellul

(21, rue de Camponac)

Contact : 05 57 93 65 40

kiosque@mairie-pessac.fr

11h30

Carnet de voyage :

La Nouvelle Zélande

Diaporama commenté

par le Comité de quartier du Monteil

Maison municipale du Monteil

(13, rue Henry Frugès)

Contact : 06 32 19 16 39

www.comite-monteil.fr

20h30

Sur réservation

Lundi 12 février

Permanence EIE

(Espace Info Energie)

Conseils gratuits, sur mesure et indépendants,

pour réaliser des économies d'énergies et d'eau

par la Ville de Pessac

Hôtel de Ville (place de la V^e République)

Salle 202

Contact : 05 57 93 63 40

accueil-agenda21@mairie-pessac.fr

de 15h15 à 17h30

Sur RV auprès de la Mission Agenda 21

Mardi 13 février

Cinéma : Avant-première surprise ! *

par le Cinéma Jean Eustache

Cinéma Jean Eustache

(Place de la V^e République)

Contact : 05 56 46 00 96

www.webeustache.com

19h

Mercredi 14 février

Les Tout Petits Amoureux du Ciné !

Séance animée ! *

Projection : «Le rêve de Galileo»

suivie d'une activité surprise pour préparer

Les Toiles Filantes

Dès 4 ans

par le Cinéma Jean Eustache

Cinéma Jean Eustache (Place de la V^e République)

Contact : 05 56 46 00 96 / www.webeustache.com

14h15

Université citoyenne

les conférences Montaigne # 2

Cycle « Religions et laïcité » : religion et violence

dans les littératures franco-arabes

par Bordeaux Montaigne

Université Bordeaux Montaigne

Domaine Universitaire de Pessac

(Arrêt tram B : Montaigne-Montesquieu)

Contact : culture@u-bordeaux-montaigne.fr

18h

Vendredi 16 février

Concours de belote

par le Comité de quartier du Monteil

Maison municipale du Monteil (13, rue Henry Frugès)

Contact : 06 32 19 16 39 / www.comite-monteil.fr

21h

Samedi 17 février

Journée découverte du nouveau

pôle sports de combat à Bellegrave

Nombreuses animations sportives

par la Ville de Pessac

Contact : 05 57 93 66 83

sport.animation@mairie-pessac.fr

De 10 h à 12h et de 14h à 16h

Atelier carnaval pour les enfants

par le Comité de quartier du Monteil

Maison municipale du Monteil (13, rue Henry Frugès)

Contact : 06 32 19 16 39

www.comite-monteil.fr

de 10h à 13h

Sur réservation

Ateliers jeux intergénérationnels :

Les kapseurs

Jeux de société collaboratifs, participatifs, de bluff,

de lettres ou d'aventure pour jouer, des tout-petits

aux seniors.

Rires, réflexion et amusements

par la Ville de Pessac en partenariat avec l'AFEV

Bibliothèque Pablo Neruda

(16 bis, allée des Mimosas)

Contact : 05 57 93 65 40

kiosque@mairie-pessac.fr

de 14h30 à 16h30

Samedi 17 et dimanche 18 février

Salon Aquitain des jeux de

simulation

par l'ASCPA Les Griffons

Salle Bellegrave

(30, avenue du Colonel Jacqui)

Contact : 06 71 96 34 92

de 9h à 22h

**Du lundi 19
au dimanche 25 février**

Les Toiles Filantes - 14^e édition *

Festival de cinéma jeune public
par le Cinéma Jean Eustache
Cinéma Jean Eustache (Place de la V^e République)
Contact : 05 56 46 00 96
www.webeustache.com

Mardi 20 février

Collecte de sang

par l'Établissement Français du Sang (EFS)
L'Orangerie de Cazalet (30, avenue Pierre Castaing)
Contact : 0 800 744 100 / dondesang.efs.sante.fr
de 15h à 19h

Conférence débat

sur le photoreportage

avec des professionnels invités
par Tintinmarre en partenariat avec la Ville de Pessac
Auditorium de la médiathèque Jacques Ellul
(21, rue de Camponac)
de 18h à 20h

**Du mardi 20
au vendredi 23 février**

Atelier Vacances : Réalité augmentée

Chasse au trésor d'objets virtuels

Dès 12 ans
par la Ville de Pessac
Médiathèque Jacques Ellul
Espace Infomedi@ (21, rue de Camponac)
Contact : 05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
de 16h à 18h

Mercredi 21 février

Permanence EIE

(Espace Info Energie)

Conseils gratuits, sur mesure et indépendants,
pour réaliser des économies d'énergies et d'eau
par la Ville de Pessac
Hôtel de Ville (place de la V^e République)
Salle 202
Contact : 05 57 93 63 40
accueil-agenda21@mairie-pessac.fr
de 13h30 à 16h30
Sur RV auprès de la Mission Agenda 21

Jeu de 22 février

Lecture : Le café des bébés

Rencontre parents bébés autour des questions
de la parentalité et des relations livre / bébé
Intervenante : Axelle Herrenschildt
par la Ville de Pessac
Bibliothèque Pablo Neruda (16 bis, allée des Mimosas)
Contact : 05 57 93 67 20
de 10h à 12h
Sur réservation

Samedi 24 février

Lecture théâtralisée :

Laissez promener vos oreilles...

avec Anne Juquel de la Cie Pas Fêle la guêpe
à partir de 4 ans
par la Ville de Pessac
Médiathèque Jacques Ellul (21, rue de Camponac)
Contact : 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
16h

Mardi 27 février



**Lecture concert : L'une et l'autre
(Delphine de Vigan et la Grande Sophie) ***

par 3C tour
par la Ville de Pessac
Le Galet
(35, avenue du Pont de l'Orient)
Contact : 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
20h30

Mercredi 28 février

À libre ouvert

Rencontre autour des logiciels libres
Coding goûter avec le robot Thymio
par la Ville de Pessac
Tout public
Médiathèque Jacques Ellul
Espace Infomedi@
(21, rue de Camponac)
Contact : 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
de 14h à 16h

Le café d'Alzheimer

Un temps d'écoute et d'échange pour les aidants
Thème : Les mesures de protection
par la Résidence Le Bourgailh et Lions Alzheimer
Bistrot de l'Alouette
(2, avenue du Général Leclerc)
Contact : 05 57 26 07 07
contact.lebourgailh@lna-sante.com
de 15h à 17h

Jeu de 1^{er} mars

Université citoyenne :

les conférences Montaigne # 2

Cycle 3 : Eclairages aquitains – Vignobles et vins
de l'Aquitaine médiévale (XIII^e – XV^e siècle)
par Bordeaux Montaigne
Université Bordeaux Montaigne
Domaine Universitaire de Pessac (Arrêt tram B :
Montaigne-Montesquieu)
Contact : culture@u-bordeaux-montaigne.fr
18h

Vendredi 2 mars

Concours de belote

par le Comité de quartier du Monteil
Maison municipale du Monteil
(13, rue Henry Frugès)
Contact : 06 32 19 16 39
www.comite-monteil.fr
21h

Samedi 3 mars

Lisons ensemble

De 6 mois à 3 ans
Ecouter et lire des albums avec vos bébés
par la Ville de Pessac
Médiathèque Jacques Ellul
Salle des histoires de l'Espace Jeunes
(21, rue de Camponac)
Contact : 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
10h30
Sur réservation

Comptines à Saige

0-3 ans
par la Bibliothèque Pablo Neruda
Bibliothèque Pablo Neruda (16 bis, allée des Mimosas)
Contact : 05 57 93 65 40 / kiosque@mairie-pessac.fr
10h30
Gratuit / sur réservation

Ateliers jeux intergénérationnels :

Les kapseurs

Jeux de société collaboratifs, participatifs, de bluff,
de lettres ou d'aventure pour jouer, des tout-petits
aux seniors.
Rires, réflexion et amusements
par la Ville de Pessac en partenariat avec l'AFEV
Bibliothèque Pablo Neruda (16 bis, allée des Mimosas)
Contact : 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
de 14h30 à 16h30

Soirée musicale : Trenet *

par le Syndicat de quartier de Cap de Bos
Maison de quartier de Cap de Bos
(Espace Pierre Hugues – 39, avenue des Provinces)
Contact : 06 89 65 80 74
sdqcapdebos@hotmail.fr
20h30

Samedi 3 et dimanche 4 mars

Arts plastiques :

Sculpture bois et pierre *

avec le sculpteur Isabelle Favrel
par Puls'art
Puls'art (43 bis, boulevard du Haut-Livrac)
Contact : 05 56 36 10 43
pulsart.jimdo.com
Sur inscription

Cité Frugès – Le Corbusier :

Circuits accompagnés

Découvrir de nouvelles œuvres acquises par
l'Artothèque les arts au mur et exposées chez certains
habitants qui ouvriront exceptionnellement leur porte
par la Ville de Pessac
Rendez-vous à la maison témoin
Contact : 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr
15h

Dimanche 4 mars

Rugby : Championnat territorial

1^{er} série – Seniors masculin
Pessac Rugby vs AS Lacanau
par Pessac Rugby
Stade du Chiquet
(20, avenue Marc Desbats)
Contact : www.pessacrugby.fr
15h30

La « Laitière de Peyssac », une œuvre inédite et rare

La célèbre « Laitière » de Bordeaux de Francisco de Goya (en 1827) est fort connue mais pas du tout la « Laitière de Peyssac » ! Jacques Clémens, maître de conférences honoraire pessacais, nous en livre quelques secrets...



« Laitière de Peyssac. Aux environs de Bordeaux »,
Collection Jacques Clémens DR.

En dépit d'une faute d'orthographe dans son intitulé, cette œuvre majeure du patrimoine local nous sera désormais familière. La « Laitière de Peyssac. Aux environs de Bordeaux » est, d'après Jacques Clémens, « la première image d'une pessacaise, selon le traitement graphique des années 1830 ». Les premières jusqu'alors connues sont aux XIX^e et XX^e siècles « soit des photos de famille, soit des cartes postales de rosière ». Mais antérieurement à ces traditions de la Belle Époque, il y a celles des gravures de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle en particulier des laitières de Gradignan ou de Mérignac livrant à Bordeaux le lait à domicile.

Pour l'historien pessacais, malgré l'absence de certaines mentions sur la gravure (pas de nom d'illustrateur, ni date), il n'y a pas de doute : la jeune femme, gravée par Georges-Jacques Gatine, a été croquée dans une rue de Bordeaux (d'où peut-être l'absence en arrière-plan de monuments bordelais), probablement par un dessinateur étranger à la région, ne connaissant pas Pessac comme l'atteste la graphie de la légende. « *La laitière a pu lui dire le nom de son village avec un certain accent, ce qui fait que l'auteur aurait noté Peyssac* », déduit le chercheur. Mais l'illustrateur a été « *frappé par le costume* » et le charme atypique de notre laitière. Pourquoi ? Parce que notre laitière ne ressemble à aucune de ses contemporaines bordelaises !

À la « mode créole »



Mais ce qui interpelle en premier lieu, c'est bien son apparence. « *Elle est vêtue d'un costume endimanché, porte un bidon et une mesure en fer blanc et un foulard à la "mode créole", en lien avec Bordeaux, eu égard au commerce avec les Antilles. Noué sur sa tête, avec deux "cornes", ce foulard n'a rien à voir avec la coiffure gasconne, landaise ou médocaine de l'époque. C'est la coiffure populaire de Bordeaux. C'est donc un témoignage de l'influence de Bordeaux sur Pessac, en symbiose non seulement avec son économie mais aussi avec sa culture populaire... Certes les laitières étaient des gravures de mode mais de "laborieuses", la concurrence étant sévère !* » explique Jacques Clémens. Un folklore très rentable, pour une particularité vestimentaire inédite, qui se traduit aussi par une liberté de goûts et de séduction. « *La laitière interpellait le plus souvent par sa jeunesse, sa beauté, ce qui tranchait avec les vieilles femmes et leur âne, ou les quelques hommes qui exerçaient de petits métiers ! Dans les métiers de commerce, il fallait être attrayante pour un produit de consommation quotidienne et familiale. Ce petit métier liait la banlieue/la paroisse et la laitière à un centre urbain, dans lequel il était difficile de posséder une étable* » ajoute Jacques Clémens.

Ce document rare qui porte en haut et à droite, le numéro 89 (donc tiré d'un recueil) illustre la place de Pessac dans la métropole à travers une économie périurbaine et une mode féminine liée au commerce avec les îles. C'est surtout le rappel d'une activité rurale qui a duré à Pessac plusieurs siècles et que l'on a complètement oubliée aujourd'hui. Ou presque... ■



Une partie de l'équipe des bénévoles

Les Restos du Cœur de Pessac : là depuis le début...

Créée par Coluche en 1985, l'association des Restaurants du Cœur (loi 1901 à but non lucratif) est reconnue d'utilité publique. Ça, on le sait bien. Mais ce que l'on sait moins, c'est que Pessac lui a emboîté le pas, au niveau local, très rapidement...

Au début 1986, le centre de distribution, situé rue Razon, a été l'un des premiers établis en Gironde. Il est accompagné par la Mairie, qui met les locaux à disposition gratuitement et prend en charge les factures d'eau, de chauffage, d'électricité et de téléphone.

Lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, c'est son credo. Les missions sont sociales et ont pour but de favoriser l'insertion socioprofessionnelle. « À l'origine, c'était essentiellement de l'aide alimentaire ; un colis-type était offert aux familles. Aujourd'hui, le mode de fonctionnement a changé. Il y a toujours l'accueil inconditionnel, et n'importe qui peut pousser la porte et boire un café, mais ceci est différent de l'aide alimentaire qui, elle, gratuite chez nous, est soumise à des conditions de ressources. Des justificatifs sont nécessaires et les critères d'attribution sont bien définis » indique Christian Baquey, l'un des responsables de l'association pessacaise. Cette aide vitale est accordée sur la base d'un barème établi à l'échelle nationale et informatisé, et sur lequel le centre « n'a pas la main ».

La distribution des denrées alimentaires se fait ensuite sous forme de points correspondant à des familles alimentaires pour des repas équilibrés. « On accorde 9 repas complets par semaine à une personne seule, et 30 pour une famille de 5 personnes » précise Christian Baquey.

En plus de l'aide alimentaire, les familles peuvent bénéficier de places gratuites pour le cinéma, emprunter des livres, et profiter des services d'une coiffeuse.

Au fil du temps, les Restos du Cœur se sont orientés vers une aide à la personne plus globale. « Ici, on en propose une aide pour monter des dossiers et obtenir des micros-crédits, une pour des départs en vacances – avec la CAF et une petite participation par famille –, une pour les assurances scolaires... Les bénéficiaires sont également accompagnés pour effectuer des démarches administratives ou de recherche d'emploi ; l'an dernier, 25 personnes l'ont été et 15 ont trouvé un job. Nous avons de belles réussites ! Nous sommes uniquement dans l'aide et pas dans l'assistantat » souligne ce dévoué à la cause depuis huit ans, au sein d'une équipe constituée d'une cinquantaine de bénévoles réguliers, et d'une quarantaine supplémentaire lors des manifestations occasionnelles, comme la collecte de mars.

« Tous les ans, en mars, avec la collecte nationale pratiquée dans les grandes surfaces et commerces de proximité, nous recueillons des marchandises ». Et tout Pessacais peut venir donner un coup de main pendant cette opération qui se déroulera cette année les 9 et 10 mars. ■



Bernard Blanc

Je suis Pessacais et bénévole depuis 4 ans, cela correspond au moment où j'ai pris ma retraite, il fallait que je me sente utile et investi dans une cause. Je n'imaginai pas qu'il y avait autant de personnes dans le besoin à Pessac. Je m'occupe notamment de l'accueil, comme je suis grand on me voit de loin (rires), je m'adapte au public, c'est important.



Marie-Thérèse Davy

Pessacaise, je suis bénévole ici depuis 11 ans. J'ai un long passé dans le bénévolat, notamment dans les écoles... Aux Restos du Cœur je m'occupe des stocks, nous sommes 3 personnes en charge de cette mission, c'est un poste clé. Parfois, c'est difficile, car nous ne sommes pas un magasin, quand il n'y a plus de stock, il ne suffit pas de commander pour être réapprovisionner ! Je forme aussi d'autres bénévoles au siège départemental à Bruges. Ce bénévolat m'apporte beaucoup, on donne mais on reçoit tellement en échange, et puis, des contacts se nouent et on s'attache aux personnes.



Erik Wiedmeyer

Je suis Pessacais et bénévole depuis 2 ans. J'ai en charge plus particulièrement le rayon frais. Il y a quelques années, pendant peu de temps, j'ai été moi même bénéficiaire. Je suis sans activité professionnelle en ce moment, mais si je retrouve un travail, je travaillerai à mi-temps et continuerai mon activité de bénévole. On s'entend tous très bien, cela est très important pour l'accueil du public, il le ressent.



Martine Le Loch

Je suis une jeune retraitée installée à Pessac. En 1985, j'ai participé au lancement des Restos du Cœur à Paris, mais ma vie professionnelle et personnelle ne me permettait pas de m'investir plus. En septembre 2015, j'ai donc intégré l'antenne de Pessac. Je suis responsable du pôle bébé, nous sommes 2 bénévoles et nous essayons de le moderniser ! On voit les enfants grandir, les familles s'agrandir, il y a de beaux échanges avec les familles.

►
Les Restos du Cœur
de Pessac en chiffres

Début 2018, **295** familles – soit
environ **600** personnes –
ont été inscrites,

environ **3 000** repas sont
distribués chaque semaine.

► Plus d'infos

Restos du Cœur, antenne de Pessac

1 rue Razon

05 56 45 85 91/ad33.pessac@restosducoeur.org

Restos du Cœur, association départementale

www.restosducoeur33.org

Majorité municipale

Vous avez dit urbanisme ? 15 minutes pour savoir et découvrir Pessac sous d'autres facettes

Les vœux aux Pessacais, le 9 janvier dernier, ont été l'occasion de projeter un reportage-documentaire de 15 minutes sur le thème : « Pessac classée 5^{ème} ville la plus dynamique de France ». Nous vous invitons à vous rendre sur la page Facebook de la ville pour le découvrir. Il nous éclaire sur les réussites publiques depuis plusieurs années notamment dans les champs éducatif, économique et de l'aménagement urbain.

Sur ce dernier point, le documentaire permet d'expliquer une nouvelle fois la politique municipale en matière d'urbanisme.

Sur la méthode : la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a donné lieu à une concertation approfondie avec les comités et les syndicats de quartiers pour co-construire l'avenir de Pessac, ce que nous sommes les seuls de la Métropole à avoir effectué. Depuis 2017, nous avons mis en place une commission des avant-projets qui examine l'insertion dans la ville et la qualité de tout projet à partir de 10 logements. Elle est composée du Maire, des Adjointes concernés et des services de Pessac et de Bordeaux Métropole. Elle s'appuie sur l'expertise d'un architecte conseil pour la commune de Pessac, et surtout, elle compte parmi ses membres deux présidents de quartier désignés par la fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac. Pessac est la seule ville de la Métropole à associer ainsi les quartiers aux décisions d'urbanisme. Ainsi sur 35 projets d'habitat présentés en 2017, seulement 7 ont été retenus, marquant ainsi l'exigence qui est la nôtre tant sur la qualité architecturale que sur la qualité de l'habitat pour les futurs Pessacais. Par ailleurs, la méthode de travail reste la même en continuant de concerter les riverains avant le dépôt du permis de construire.

Sur le fond : ce PLU a considérablement renforcé les protections paysagères avec comme objectif la conservation des espaces verts à hauteur de 50 % de la superficie de la commune. En contrepartie, une densité maîtrisée des programmes de construction est autorisée seulement sur les couloirs de transports collectifs ainsi qu'au centre-ville. Ceci ne représente environ qu'un dixième du territoire et une zone géographique bien localisée. Il s'agit donc bien là d'un « urbanisme modéré » conforme à nos engagements. Ainsi, en nombre d'autorisation de logements, l'année 2017 marque un net ralentissement puisque nous avons autorisé 462 nouveaux logements là où le Plan Local de l'Habitat (annexé au PLU) en prévoit 650 par an pour Pessac. Ceci est le résultat de la concertation avec les syndicats de quartier et du travail de la Commission des avant-projets.

À titre d'anecdote, le magazine « Pessac en Direct » de juin 2010 consacrait un dossier « Spécial Logement ». On y retrouve quelques propos intéressants de l'ancienne équipe municipale : « La densification de l'habitat ? Elle est nécessaire pour lutter contre l'étalement urbain. Elle doit se traduire par la construction de logement, notamment à proximité du tramway dans une logique de développement durable ». Moralité : nouvelle et ancienne majorité peuvent se retrouver dans l'intérêt communal et bien au-delà des polémiques artificielles.

Un TER vide : 33 millions d'euros pour rien ?

Nuisances sonores à répétition, grande faiblesse du nombre de passagers, refus de la Région de communiquer le chiffre de fréquentation (et pour cause !), il arrive même que le

TER ne transporte que le conducteur et le contrôleur : à 33 millions d'euros (infrastructure et rame), la ligne PESSAC-MACAU soutenue par le seul Président de Région, est manifestement un échec et un gaspillage d'argent public. Une réunion publique s'est tenue en décembre dernier à l'initiative du Maire de Pessac rassemblant les riverains en colère, la SNCF et un représentant du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine pour trouver des solutions et tenter d'atténuer les nuisances sonores. Quelques engagements pris par la SNCF, sans succès à cette heure, et une nouvelle réunion qui doit se tenir le 28 février prochain en salle du conseil municipal. Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur cette ligne après un an de fonctionnement.

De l'autre côté de la voie ferrée, la gare de « France Alouette » changera dans quelques semaines de nom pour s'appeler « Pessac Alouette » afin de mieux identifier la commune pour les voyageurs concernés. Les travaux du pôle d'échanges multimodal avancent à grand pas et le bus à haut niveau de service à l'initiative de la mairie et financé par Bordeaux Métropole qui reliera l'aéroport à Bersol sera opérationnel en septembre 2019.

Les élus de la majorité municipale.

Contact : elusmajoritepessac@gmail.com

Engagés pour PESSAC, groupe des élus d'opposition

Monts et Merveilles à la sauce majorité municipale

Grâce à la vie associative et au bénévolat, le Maire entend relever le défi de l'âge, du vieillissement et de l'isolement à Pessac (Sud Ouest, 30 décembre 2017).

Et pourtant, il y a maintenant un an, une centaine d'associations, par l'intermédiaire de leurs représentants, signait une lettre pour demander une assemblée générale extraordinaire face à la décision unilatérale de la Mairie de dissoudre la Maison des associations (Sud Ouest, 5 janvier 2017).

Plus récemment, lors du Conseil municipal du 9 décembre dernier, elles se voyaient exclues du budget participatif nouvellement créé. Bien que ce budget soit décevant par son montant (3 €/hab. contre 5 € à Floirac et Talence ou plus de 10 € en moyenne au niveau national), il pouvait être une possibilité offerte aux associations de proposer des projets « hors cadre » concourant à l'intérêt général pessacais. Malgré les demandes de notre groupe, cette porte est restée close (Sud Ouest 13 décembre 2017).

Pas un mot au passage sur le Conseil départemental, naturellement, qui n'est pas dans le spectre politique du Maire. Près de 800 Pessacais bénéficient par exemple de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie versée par le Département qui permet d'aider au maintien à domicile.

Grâce au Maire, Pessac serait devenue la 5^{ème} Ville la plus dynamique de France ?

En gros, sur toutes les cartes de vœux et les affiches des abribus, le Maire souhaite les vœux aux Pessacais en affichant le classement du Figaro. Aucune explication sur les critères de sélection, ni sur le fait que ce classement ne porte que sur les 113 villes de France de plus de 50 000 habitants. Quant à dire que l'action menée sous les précédentes municipalités est certainement la raison principale de ce résultat (exemple de l'indicateur sur la densité des écoles maternelles et primaires, ou du taux de

pauvreté par exemple), ne rêvons pas. Soyons fiers tout de même de ce bon résultat !

Cette situation est symptomatique d'une façon de procéder où le Maire communique à tout va sans trop se soucier d'objectivité. Cette volonté d'écrire une « nouvelle » histoire pessacaise dont l'an 0 se situerait en 2014 est une constante de l'action menée par la majorité. Le point culminant fût certainement trouvé dans l'audit financier qui a suivi les élections. Le Maire avait été jusqu'à clamer que, sans une intervention énergique, la Ville serait mise sous tutelle par la Préfecture. Rappelons que Pessac était alors la deuxième ville la moins endettée de France dans sa tranche de population. La manipulation fût rapidement découverte. Elle avait permis à Pessac d'être citée dans le Canard Enchaîné. Une première depuis près de 30 ans !

La dernière cerise sur le gâteau de cette appropriation permanente se trouve dans une friandise. La Mairie offre de longue date un « goûter de Noël » aux enfants pessacais dans les écoles. Cette année, le paquet comprenait un petit ballotin de chocolats estampillé pour la première fois « Offert par Franck Raynal, Maire de Pessac ». À défaut d'une vraie consultation sur la réforme des rythmes, certains y verront un lot de consolation au goût amer....

Anne-Marie Tournepiche, Betty Despagne (société civile), Gérard Dubos, Dany Debaulieu, Jean-Louis Haurie, Philippe Despujols, Sébastien Saint Pasteur, Patrick Guillemoteau, Sonya Muller (parti socialiste), Didier Sarrat (parti communiste)

Contact : elusoppositionpessac@gmail.com
Permanence tous les jeudis de 9h à 12h au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

Europe Écologie Les Verts

Place à la musique et à la diversité !

Le Festival Reggae Sun Ska a fêté ses 20 ans sur le campus, début août. Plus grand événement du genre en France, le festival est aussi un des premiers à s'être investi dans une démarche éco-responsable, limitant son impact sur l'environnement. Mais reviendra-t-il sur le campus pour la 5^{ème} fois, en 2018 ?

Les maires de Pessac, Talence et Gradignan ont écrit pour en dénoncer les nuisances sonores et réclamer son départ. À quelques mois de l'événement, refuser le festival sur le campus, c'est le mettre en péril. Pourquoi ne pas demander un réglage de la musique, en particulier des basses ? Le campus est désert en été, le festival attire de nombreux jeunes qui peuvent y accéder facilement en tram et train.

Soutenu par la Région, le Département, les universités, le festival contribue à l'image de Pessac. Le Maire parle beaucoup du dynamisme de Pessac : c'est aussi un campus vivant, des manifestations pour les jeunes et de la diversité culturelle.

Laure Curvale
Conseillère municipale
et départementale

07 69 38 99 13
<http://pessac.eelv.fr/>

C'est nouveau !

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ? Signalez-vous auprès de la direction Emploi / Économie :

commerce@mairie-pessac.fr ou **05 57 93 63 45**

Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de Pessac en Direct



Âge d'Or Services (reprise)

Philippe Albert a repris fin 2017 l'agence Âge d'Or Services, installée depuis dix-neuf ans à Pessac. « Notre agence fait partie d'un réseau national qui compte 180 agences. Nous proposons à nos clients un bouquet de services : livraison de repas, assistance à la personne, accompagnement véhiculé, courses, bricolage et jardinage et installation de télé-assistance pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Nous ne nous substituons pas à la personne mais nous l'accompagnons afin qu'elle soit autonome le plus longtemps possible » précise Philippe Albert.

Le lundi et vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous à l'agence.

► 05 56 95 12 56 (7j/7)

2 avenue de Noës.

www.bordeaux-ouest.agedorservices.com

bordeaux_ouest@agedorservices.com



Aide et rangement

Cécile Ngo Van, qui a vingt ans d'expérience dans les achats internationaux pour la grande distribution, a créé en octobre 2017 Aide et rangement, son entreprise de services à la personne spécialisée dans l'aide administrative et le rangement à domicile. « J'aide les personnes désireuses de réorganiser leur maison et aussi lors de certaines circonstances comme à l'occasion d'un divorce, d'un décès, d'un déménagement ou du départ d'une personne âgée en maison de retraite. Cela change la vie de mes clients et me procure beaucoup de satisfaction ».

► 06 12 11 23 58

<https://www.facebook.com/aideetrangement/>

<https://aideetrangement.com/>



La boîte à Galoo

« Galoo est mon surnom. Mon grand-père m'appelle toujours ainsi. L'origami c'était ma passion d'enfance. Mes créations à porter, à poser ou à contempler se déclinent en objet délicats et surprenants : bijoux, mobiles ou objets de décoration. La réalisation est faite à la main pour un résultat aérien et plein de couleurs. J'ai fait des études d'architecture et d'arts plastiques. Cela me permet d'exploiter certaines compétences mais avec un côté un peu plus féérique et fantaisiste ! » explique Gaëlle Barbezieux.

Vente en ligne et au marché de Pessac.

► 06 61 28 79 49

<https://www.laboiteagaloo.com/>

laboiteagaloo@gmail.com

Secteur

1

Squar food

Ahmed Latamri propose des spécialités orientales dans son établissement de restauration rapide ouvert depuis le mois d'octobre. « Je suis Pessacais depuis dix ans. J'ai eu l'opportunité d'obtenir cet emplacement, qui est proche du lycée Pape Clément. On a donc une clientèle principalement scolaire. On peut aussi emporter sur commande des plats marocains (couscous, tajines, pastillas). Vous êtes les bienvenus ! ».

Du lundi au samedi de 10h à 21h.

► 05 54 49 22 78

38 avenue du Pont de l'Orient

LM Coiffure (reprise salon Cathy Coiff')

« J'ai repris le salon familial en décembre dernier. Cela faisait douze ans que j'y secondais ma mère, qui m'a formée. Nous proposons des coupes, des brushings, des couleurs et des mèches, des lissages et des extensions et un peu de manucure à la demande » détaille avec enthousiasme Lucie Miron. « Le salon a une clientèle fidèle composée surtout de personnes du quartier ».

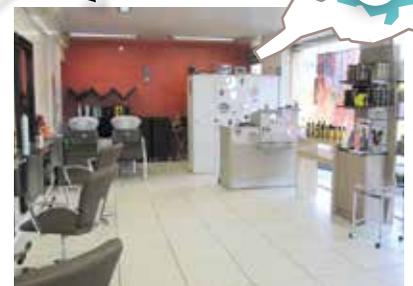
Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 20h. De 9h à 18h sans interruption le vendredi. Samedi de 9h à 16h.

Un parking est à disposition.

► 05 56 45 23 19

2 avenue de Noës



★ **CINÉMA JEAN EUSTACHE - PESSAC**

DU LUNDI 19 AU DIMANCHE 25 FÉVRIER 2018

Les toiles Filantes

14^e FESTIVAL DE CINÉMA
Jeune Public

la tête dans les étoiles

Plus de 20 films, des animations, une compétition d'inédits...



05 56 46 00 96
lestoilesfilantes.org

